

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M22- 0042828

141848

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9715 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAJBAR Nohamud

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 22/12/22

Signature de l'adhérent(e) :





Quittance De Remboursement
Maladie Maternite

Société : VARUN BEVERAGES MOROCCO N° de sinistre : 92469924
Contrat n° : 010 200263 / 00 N° dossier : 2238222
N° d'affiliation : 399 Date de survenance : 31/10/2022
Matricule Société : 0 Date de traitement : 07/12/2022
Assuré : JNAINY MAJIDA Date de remboursement : 07/12/2022
Bénéficiaire : JNAINY MAJIDA Médecin : *****

Nature des prestations	Dépense réelles en dhs	Base de remboursement	Cof (nbre)	Taux %	Remboursement autre Cie	Remboursement AXA
CONSULT° SPECIALISTE	300,00	300,00	0	80,00	0,00	240,00
E C G	100,00	100,00	0	80,00	0,00	80,00
ANALYSES B	2 690,00	2 690,00	0	80,00	0,00	2 152,00
MEDICAMENTS	49,40	49,40	0	80,00	0,00	39,52
	3 139,40	3 139,40			0,00	2 511,52

Observations :

Informations :

Dr. Ilhame HJIAJ Ep. BENOMAR

Cardiologie AdulTE
et Pédiatrique

Diplômée de la faculté
de Médecine de Liège
Belgique

Ancienne Interne des Hôpitaux de
Montpellier et Paris - France



الدكتورة إلهام حاجي بنعمر

اختصاصية في أمراض القلب

للكبار والأطفال

خريجة كلية الطب

بلبيج - بلجيكا

طبيبة سابقة بمستشفيات

موتبولي و باريس - فرنسا

Casablanca, le :

31/01/22

Nom :

JNAINY ناجي

نجلاء

1st Amep 5 mg

نجلاء

PHARMACIE Carré d'Or Casablanca
S.A.R.L. AU
Mme. TAZI NADIA
18, Rue Abdellah Khatabi Casablanca
Tél.: 05.22.83.02.75 / 05.22.28



Dr. Ilhame Hjiaj
Cardiologie AdulTE et Pédiatrique
79, Rue de Rome Angle Bd. 2 Mars
Rés. Carré d'Or Casablanca
GSM: 06.61.71.00.44

79, rue de Rome angle bd 2 mars, res Carré d'Or - RDC - Casablanca
Tél. : 05.22.81.54.54 / 05.22.82.54.54 - Urgence : 06.61.71.00.44

Dr HJIAJ Ep. BENOMAR

Cardiologie Adulte
et Pédiatrique
Collège de la faculté
Médecine de Liège
Belgique

Interne des Hôpitaux de
Médecine et Paris - France



الدكتورة إلهام أحجيج بنعمر

اختصاصية في أمراض القلب
للكلبار والأطفال
خريجة كلية الطب
بلسيج - بلجيكا
طبيبة سابقة بمستشفيات
مونبولي وباريس - فرنسا

Casablanca, le : 31/10/22.

Im : JNAINY Rajha

en sanguin

ES - VS
RP
INR
GLO
ycémie à jeun
A1C
ée - Crétinine
tassium
ogramme sanguin
olestérol total
DL - LDL
glycérides
O - TGP - GGT
ide urique
Hus
- T4
A
oponine lc
K - CK MB
H
Dimères
IP

Examen des urines et des selles

- Microalbuminurie de 24h
- ECBU
- Ionogramme urinaire
- Selles KOP
- Coproculture
- Recherche de sang dans les selles

Autres

- Vit D₂ - D₃
- Ferritine



Dr. Ilhame HJIAJ
Cardiologie Adulte et Pédiatrique
79, Rue de Rome, Angle Bd. 2 Mars
Rés. Carré d'Or - Casablanca
GSM: 06.61.71.00.44

9, rue de Rome angle bd 2 mars, rés Carré d'Or - RDC - Casablanca
Tél. : 05.22.81.54.54 / 05.22.82.54.54 - Urgence : 06.61.71.00.44

Anoual

Laboratoire de Biologie médicale
Génétique moléculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



ختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK
Radio-biologiste
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualifié

FACTURE N° 2211020004

Mme Majida JNAINY

Demande N° 2211020004
Date de l'examen : 02-11-2022
Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Cholestérol	B30	B
	CRP us	B100	B
	G.G.T.	B50	B
	HbA1c	B100	B
	Triglycérides	B50	B
	Vitamine D 25-OH (D2+D3)	B450	B
	LDL Dosage direct	B50	B
	Vitesse d: sémentation	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	TSHus	B200	B
	T4libre	B200	B
	FT3	B250	B
	Ferritine	B250	B
	Acide Urique	B30	B
	NF	B80	B
	Cholestérol HDL	B50	B

Total des B : 2050

TOTAL DOSSIER : 2690 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille six cent quatre-vingt-dix dirhams DH



Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,
Prénoms et les Dates des Analyses.

Dr. Ilhame HJIAJ Ep. BENOMAR

الدكتورة إلهام حاجي بنعمر

Cardiologie Adulte
et Pédiatrique

Diplômée de la faculté
de Médecine de Liège
Belgique

Ancienne Interne des Hôpitaux de
Montpellier et Paris - France



إختصاصية في أمراض القلب
للكبار والأطفال

خريجة كلية الطب

بلجيك - بلجيكا

طبيبة سابقة بمستشفيات
مونبولي و باريس - فرنسا



٦٣١/١٥/٢٢

79, rue de Rome angle bd 2 mars, res Carré d'Or - RDC - Casablanca
Tél. : 05.22.81.54.54 / 05.22.82.54.54 - Urgence : 06.61.71.00.44

ECG

Dr HJIAJ Ilhame

79 Rue de Rome casablanca - Tél :0522815454

NOM: JNAINY Majda

ID :

Genre :Femme

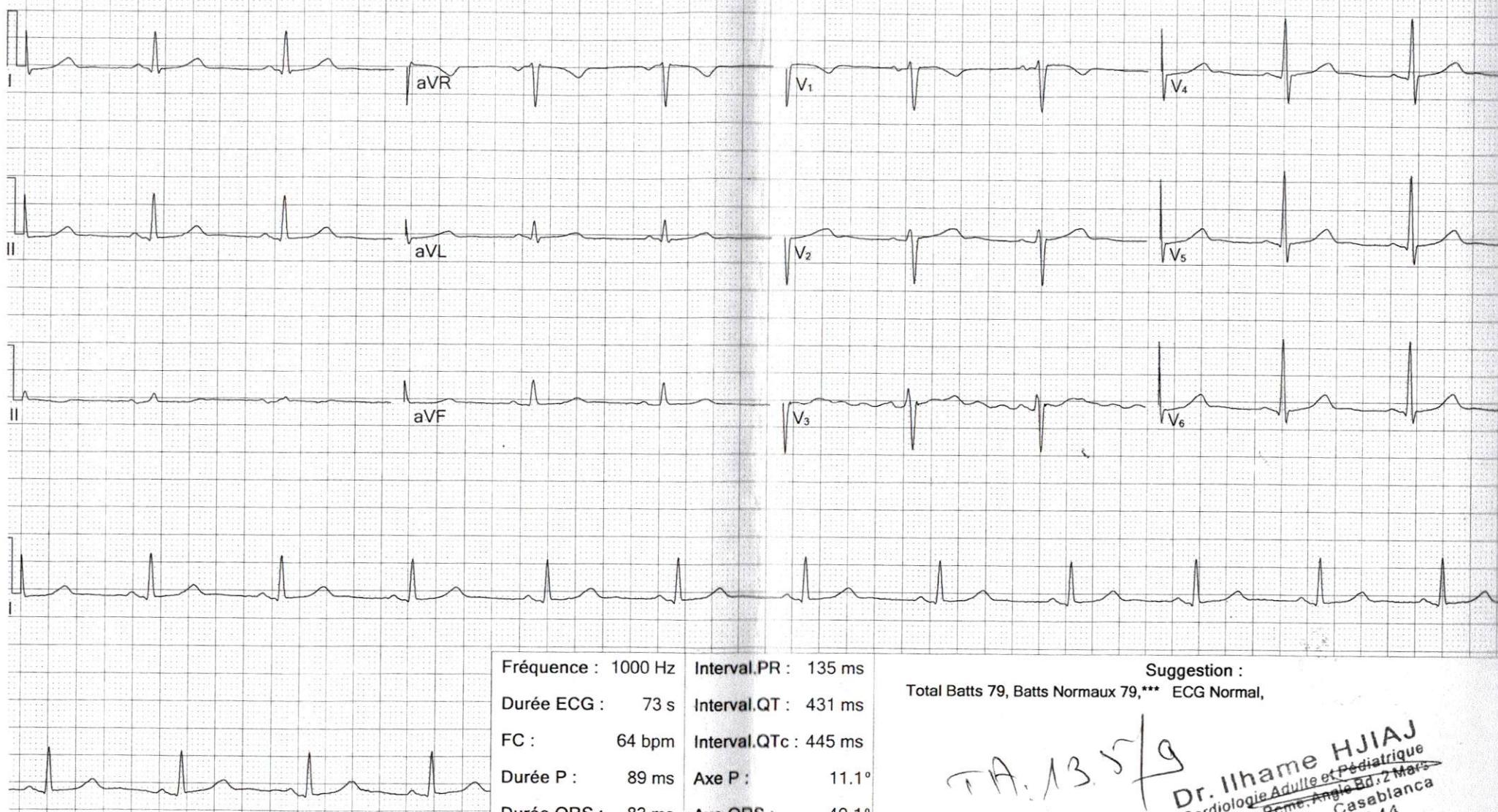
Age :48

DDN :01-01-1974

Date Test :31-10-2022 18:39

Case #: Investigation #: Médecin Référent:Dr Ilhame HJIAJ

10mm/mV 25mm/s



Filtre Principal:On Filtre ADS:On

Dr. Ilhame HJIAJ Ep. BENOMAR

Cardiologie Adulte
et Pédiatrique

Diplômée de la faculté
de Médecine de Liège
Belgique

Ancienne Interne des Hôpitaux de
Montpellier et Paris - France



الدكتورة إلهام أحجيج بنعمر

اختصاصية في أمراض القلب

للكبار والأطفال

خريجة كلية الطب

بلبيس - بلجيكا

طبيبة سابقة بمستشفيات

مونبولي وباريس - فرنسا

Casablanca, le :

31/10/22

Nom : JNAINY MASIDA

Note d'honoraires

Le Dr HJIAJ Ilhame vous remercie de votre confiance
et vous adresse la note d'honoraire de :

Correspondant à :

Consultation : 300 DH

ECG : 100 DH

- Echo-doppler cardiaque :
- Echo-doppler des TSA :
- Holter TA :
- Holter ECG :
- Epreuve d'effort :
- Echocardiographie de stress :
- Echographie trans-oesophagienne :
- Autres :

Dr. Ilhame HJIAJ
Cardiologie Adulte et Pédiatrique
19 Rue de Rome, Angle Bd. 2 Mars
Rés. Carré d'Or - Casablanca
GSM: 06 61 71 00 44

79, rue de Rome Angle bd 2 mars, rés Carré d'Or - RDC - Casablanca

Tél.: 05.22.81.54.54 / 05.22.82.54.54 - Urgence : 06.61.71.00.44

IF : 401071103 - TP : 34450220 - CNSS : 8185523 - INP : 091163063

ICE : 001872067000018

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction

Mme Majida JNAINY

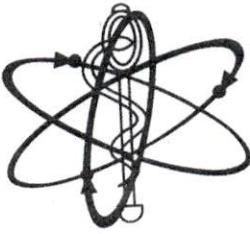
Né(e) le : 21-07-1974

Dossier N° : 2211020004

Date de l'examen : 02-11-2022

Prélevé le : 02-11-2022 07:41 en interne

Édité le : 05-11-2022



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : Ilhame HJIAJ

Adresse : 79 rue de Rome angle bd 2 Mars ,res Carré d'Or
casablanca

Page 1 / 3



ACCRÉDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.coefrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

HEMATOCYTOLOGIE

Hémogramme

Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

08-06-2020

Leucocytes [AC]	4.50	milliers/ μ l	(4.00-10.00)	5.70
Hématies : [AC]	4.34	millions/ μ l	(3.80-5.80)	4.10
Hémoglobine : [AC]	10.9	grs/dL	(11.5-16.0)	12.4
Hématocrite : [AC]	33.5	%	(37.0-47.0)	36.6
VGM : [AC]	77.0	μ 3	(80.0-100.0)	89.0
TCMH : [AC]	25.2	pg	(27.0-32.0)	30.4
CCMH : [AC]	32.5	g/dl	(32.0-36.0)	33.9
RDW : [AC]	18.0	%	(11.0-16.0)	13.4
Polynucléaires Neutrophiles :	55.0	%		64.3
Soit:	2.48	milliers/mm ³	(2.00-7.50)	3.67
Polynucléaires Eosinophiles :	2.8	%		0.14
Soit:	0.13	milliers/mm ³	(0.00-0.50)	0.3
Polynucléaires Basophiles :	0.4	%		0.02
Soit:	0.02	milliers/mm ³	(0.00-0.20)	27.8
Lymphocytes :	33.2	%		1.58
Soit:	1.49	milliers/mm ³	(1.00-4.00)	5.2
Monocytes :	8.6	%		0.30
Soit:	0.39	milliers/mm ³	(0.20-1.00)	303
Plaquettes : [AC]	338		(150-500)	

Vitesse de sédimentation

09-03-2019

23

VS 1ère heure
(VES-MATIC EASY)

22 mm
Valeur normale inférieure à

27

29

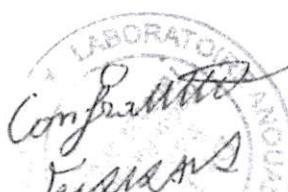
BIOCHIMIE SANGUINE

08-06-2020

0.88

Glycémie à jeun [AC]
(Enzymatique HK/G6PDH- Cobas 6000® Roche)

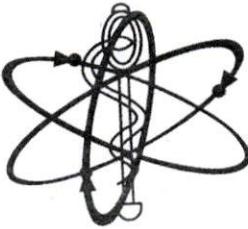
0.91 g/l
5.05 mmol/l
(0.74-1.09)
(4.11-6.05)



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction

Mme Majida JNAINY
Né(e) le : 21-07-1974
Dossier N° : 2211020004
Date de l'examen : 02-11-2022
Prélevé le : 02-11-2022 07:41 en interne
Edité le : 05-11-2022



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

DR : Ilhame HJIAJ

Adresse : 79 rue de Rome angle bd 2 Mars ,res Carré d'Or
casablanca

Page 3 / 3



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

transaminases GPT (ALAT) [AC]
(IFCC, sans PYP Cobas 6000® Roche)

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

08-06-2020

<5

7 UI/L (<33)

08-06-2020

16

18 UI/L (<36)

G.G.T [AC]
(Colorimétrique Enzymatique IFCC- Cobas 6000®
Roche)

VITAMINOLOGIE

échantillon primaire : sérum

01-02-2022

81.0

76.1 nmol/l (75.0-250.0)
30.4 ng/ml (30.0-100.0)

25-OH-Vitamine D (D2+D3) [AC]
(Liaison Chemiluminescence LIAISON XL)

BILAN THYROIDIEN

échantillon primaire : sérum

08-06-2020

2.69

2.46 µUI/ml (0.27-4.20)

TSHus [AC]
(Chimiluminescence - COBAS 6000® Roche)

08-06-2020

2.48

2.33 pg/ml (2.00-4.40)
3.56 pmol/l (3.06-6.73)

T3L [AC]
(ECLIA- COBAS 6000® Roche)

08-06-2020

10.24

13.60 pg/ml (9.94-15.84)
17.50 pmol/l (12.79-20.39)

T4 L [AC]
(ECLIA- COBAS 6000® Roche)



par le Médecin

éléments concernant le patient

patient : JNAINS

aissance :

: la maladie : HPI

d'un accident, en indiquer la cause :

Class

..... Prénom(s) du patient : Nelly

Lien de parenté avec l'assuré(e) :

..... Lien de parenté avec l'assuré(e) :

Spécialiste en Médecine Pédiatrique
Dr. Hicham HJIAJ
Cardiologue Adulte et Pédiatrique
79, Rue de Fome, Anfa Bd. 2 Mars
Rés. Carré d'Or - Casablanca
GSM: 0661 11 00 44

le 31/12/22

soins (à remplir par le Médecin)

les ordonnances (à remplir par le Pharmacien)

de l'ordonnance	Montant de la facture	Cachet du pharmacien attestant le paiement de la facture
18022	69,40	2, Rue Abdellah Khalil 02 75 / 05 22 28 93 76 1 : 05 22 83 02 75 / 05 22 28 93 76
N° ICE		N° INP
		INPE 09 2000 298
N° ICE		N° INP
*		
N° ICE		N° INP

Analyses - Radiographies

Date de l'ordonnance	Désignation des coefficients	Montant des honoraires	Signature et cachet du laboratoire ou du radiologue
08/11/2022	B2050	2690 DH	
N° ICE	ICE: 001203721000037	N° INP	NP: 093000883
N° ICE		N° INP	
N° ICE		N° INP	

Actes médicaux ou paramédicaux - Auxiliaires médicaux

Devis Nombre de séances : Etabli le :

Facture **Nombre de séances :** **Établi le :**

Date des soins	Nombre				Montant des honoraires	Signature et cachet du part N° d'autorisation d'exercer au
	AM	PC	IM	IV		
	N° ICE				N° INP	
	N° ICE				N° INP	
	N° ICE				N° INP	

Cadre réservé à AXA Assurance Maroc

Médecin conseil

Fiche dossier



Déclaration maladie



AN38222

À remplir par la société contractante

Numéro de police / catégorie _____

Numéro du bordereau _____

Numéro du sinistre _____

Matricule de l'assuré _____

Numéro d'affiliation à AXA Assurance Maroc _____



À remplir par l'assuré

Nom : JNAJNY Prénom : Majida

N°de C.I.N :

Date de naissance :

Montant des frais exposés : 163139,41 DH

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.

Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca, le 24/11/2022

Signature de l'assuré(e)

Données personnelles

Les données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour obtenir la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services qui y sont rattachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers autorisés.

La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre à l'assureur de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription ou en application d'autres dispositions légales.

Par ailleurs, la communication des informations de l'assuré/souscripteur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales et réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers légalement autorisés à obtenir lesdites informations.

L'assureur garantit notamment le respect de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Les données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique, de telle sorte que leur accès soit impossible à des tiers non autorisés.

L'assureur s'assure que les personnes habilitées à traiter les données personnelles connaissent leurs obligations légales en matière de protection de ces données et s'y tiennent.

Les données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition auprès du Service gestion des réclamations AXA Assurance Maroc par courrier à l'adresse : 120-122 Avenue Hassan II - 20 000 Casablanca.

De manière expresse, l'assuré/souscripteur autorise l'assureur à utiliser ses coordonnées à des fins de prospections commerciales en vue de proposer d'autres services d'assurance. Il peut s'opposer par courrier à la réception de sollicitations commerciales.

«conformément à la loi 09-08, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux traitements de vos données personnelles. Ce traitement a été autorisé par la CNDP sous le N° : A-A-343/2013».

Cadre réservé à AXA Assurance Maroc

Cachet de la cellule « bordereaux »

Cachet de la cellule « traitement »

X

N° :

Nom de l'assuré :

Matricule :

Bénéficiaire :

Lien de parenté :

Frais exposés : Dh

Date du dépôt du dossier : / /

Numéro d'ordre :

N° du sinistre :

Numéro du bordereau :

Date des soins : / /